

Echéancier clôture 2020

Réalisé

Décembre	Semaine 51	Alerter votre service financier concernant le versement des cotisations ANFH de décembre qui doit s'effectuer le plus tôt possible sur fin 2020 - début 2021	<input type="checkbox"/>
		Saisir les derniers dossiers 2020 et les engager	<input type="checkbox"/>
		Vérifier vos engagements en cours et solder si nécessaire	<input type="checkbox"/>
		Contrôler votre solde non reportable	<input type="checkbox"/>
		Saisir vos frais de traitement	<input type="checkbox"/>
		Etablir toutes les demandes de remboursement	<input type="checkbox"/>
		Faire les demandes d'avis des sommes à payer pour vos frais de traitement (dossiers EP et autres)	<input type="checkbox"/>
		Régulariser les avances	<input type="checkbox"/>

Attention les avances de décembre devront être régularisées au plus tard le 13 janvier 2021

Possibilité d'effectuer des avances 2021

Janvier	Semaine 1	Possibilité d'effectuer des avances 2021	<input type="checkbox"/>
	Semaine 2	Régulariser toutes les avances 2020 Date de blocage dans GE pour la gestion des dossiers sur l'exercice 2020	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

RDV pour contrôle :
votre conseiller vous proposera une date pour effectuer les derniers contrôles

Février	Semaine 5 Vendredi 5 février	Arrêt des paiements 2020 par la délégation le jeudi 4 février 2020 à 12h Clôture délégation
---------	---------------------------------	--



Pour rappel : du 25 janvier au 4 février 2021, les modifications d'engagements ainsi que les paiements seront effectués par la délégation